

# ECH@da RESEAU



N°99

Vendredi 7 janvier 2022

---

## ÉDITO

Nos vœux ? Que cette année soit placée, par nos engagements personnels et collectifs, sous le signe du « commun ». C'est quoi un *commun* ? C'est un bien ou un service dont on jouit ensemble, qui se partage, nous relie et nous lie. Ces « *communs* » n'appartiennent à personne mais à tout le monde. Ils comptent énormément, mais sans se compter ; ils ont beaucoup de valeur, mais sans prix. Et le premier de ces *communs*, c'est notre humanité qui nous rassemble et fait de nous des semblables, tous différents. C'est aussi cette planète unique qu'il est grand temps de protéger en faisant des biens et des droits fondamentaux des communs sans propriétaires, seulement des utilisateurs/trices respectueux. Tous nos vœux !

## INFOS INTERNATIONALES

**"Pas assez" d'immigrés.** En Italie, le gouvernement autorise la délivrance de près de 70 000 permis de travail aux migrants algériens, bangladais et ivoiriens notamment. À lire sur <https://www.infomigrants.net>.

**Plus de 4 400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2021**, selon le bilan d'une ONG espagnole. À lire dans le journal *Le Monde*.

**Frontex, une agence européenne hors de contrôle**, selon <https://migreurop.org>

## INFOS NATIONALES

**Le programme spécifique « Solidarité Migrants » de la Fondation de France.** Interview de Suzanne de Bellescize : <https://www.carenews.com>.

**Plus de 10 millions de Français vivent dans une commune accueillante.** À contre-courant des politiques nationales, des municipalités s'efforcent, dans la mesure de leurs moyens et de leurs compétences, à développer une autre approche des migrations. En septembre 2021, 73 maires du monde entier, de Marseille à Los Angeles, de Freetown à Mannheim, ont signé une déclaration commune affirmant que leurs villes se tiendraient prêtes à accueillir des réfugiés afghans. Ces lire dans la revue *The conversation*.

**Générosité !** Une habitante des Vosges offre 20 tonnes de bois pour aider les migrants de Calais à se chauffer.

**Une ville qui se donne les moyens de faire rester les réfugiés.** À découvrir sur *Infomigrants*.

**Immigration : de l'obsession politique à l'acharnement administratif et judiciaire.** Un article de Paul CHIRON, juriste spécialisé en droit des étrangers, à lire sur <https://chronik.fr>.

**Que répondre** si le sujet du « grand remplacement » s'invite à votre repas... ? Réponse dans le *Nouvel Observateur* : <https://www.nouvelobs.com>.

**Les traversées de la Manche par des migrants ont atteint un chiffre inédit en 2021.** Plus de 28 000 personnes ont tenté de rejoindre les rives de l'Angleterre en 2021, soit trois fois plus que l'année précédente. « *Les gens continueront de traverser la Manche dans des embarcations précaires, et les trafiquants continueront d'engranger des profits, à moins que les ministres n'ouvrent plus de routes pour que les réfugiés puissent demander l'asile ici* », a commenté Tim Naor Hilton, directeur de l'association Refugee Action, répondant à un nouveau projet de loi britannique controversé. À lire dans le journal *Le Monde*.

**À Calais, nouvel épisode de violence** lors d'une évacuation de campement. À lire sur <https://www.infomigrants.net>.

**En France, à quelle aide financière ont droit les demandeurs d'asile ?** Dans un récent rapport inter-associatif sur les "oubliés du droit d'asile", des ONG ont affirmé qu'un demandeur d'asile sur deux en France n'était pas bénéficiaire de l'allocation financière ADA, et que bon nombre d'entre eux donc ne mangeait pas à sa faim. À lire sur <https://www.infomigrants.net>.

## INFOS RÉGIONALES

**À la frontière italienne, dans le val de Susse** où des dizaines de personnes en exil tentent chaque jour d'atteindre la France, la Croix-Rouge italienne a lancé en 2017 le projet *#Migralp*, visant à leur porter secours et assistance. À lire sur <http://www.slate.fr>.

**Hautes-Alpes : la solidarité associative et citoyenne aux prises avec une idéologie sécuritaire.** À lire sur <https://alternatives-humanitaires.org>.

**Dans les Alpes, loin des caméras, des bénévoles organisent des maraudes** la nuit pour secourir les migrants qui tentent de rejoindre la France dans des conditions glaciales. À Briançon, Sébastien Olland, reporter, les a suivis et a rencontré des exilés qui ont réussi à traverser les montagnes. À voir absolument sur *Brut Original*.

**L'association In Terras, « Intégration professionnelle des réfugiés »** propose des formations qualifiantes et certifiantes dans l'agriculture, l'aménagement paysager, l'alimentation, le maraîchage, les services aux personnes. Peuvent y avoir droit les personnes réfugiées ou en demande d'asile depuis plus de 6 mois. L'objectif du dispositif est de favoriser l'intégration professionnelle, de renforcer les compétences linguistique en français (FLE à visée professionnelle) et de préparer/finaliser la recherche d'emploi (techniques de recherche d'emploi).

## INFOS MARSEILLE

**Du mieux pour le droit à l'accès à l'eau à Marseille.** La Métropole a voté une opération de rénovation et création de fontaines à boire pour un montant total de 1,2 million d'euros (<https://www.lamarseillaise.com>).

**Osiris Interprétariat propose des prestations d'interprétariat gratuites** en 36 langues, en Région PACA, pour les personnes insuffisamment francophones notamment afin de les aider à comprendre les différentes étapes de la vaccination. Pour plus d'informations, contact : 09 86 06 81 49 [secretariat@osiris-interpretariat.org](mailto:secretariat@osiris-interpretariat.org).

**Fruits et légumes solidaires au MIN de Marseille** : la Banque Alimentaire innove. L'association *Fruits et Légumes Solidarité* réceptionne chaque jour entre 500 kilos et une tonne de fruits et légumes ; des invendus qui passent rapidement de machine en machine pour être transformés en soupes, jus, confitures, ou simplement congelés. 75% des produits transformés sont destinés à l'aide alimentaire ( journal *Marcelle* ).

**Flamants, Corot, Rosiers, Kallisté : quand des squats XXL s'ancrent au nord de Marseille.** Au fil des ans, ils sont devenus le dernier recours de ceux qui n'ont nulle part où dormir dans une ville où ils viennent d'arriver. Dossier à lire dans le journal *Marsactu*.

## LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

**Le Réseau Hospitalité des hautes Alpes** lance un appel pour pouvoir assurer les distributions de nourriture aux mineurs isolés à Gap (besoin de: riz blanc long grain, tomate en coulis, purée, concentré, huile, yaourts nature, cubes Maggi, sucre, œufs, lait, couscous, bananes, pommes...). Contact : 07 88 79 75 60.

**10ème rencontre de l'Hébergement Solidaire du Réseau Hospitalité**, mercredi 26 janvier 2022. Le programme reste ouvert et chacun peut proposer un sujet. À ce jour, il est prévu de débattre, à travers des témoignages vécus, sur la façon dont se passe l'hébergement, les points positifs, les difficultés, les améliorations qui peuvent être apportées. Dans un second temps, nous souhaitons échanger sur notre façon de réagir face à des propos ou comportements hésitants, voire hostiles, à l'égard des personnes venues d'ailleurs. Il ne s'agit pas tant d'énoncer une série d'argumentaires, que de partir de notre vécu pour échanger sur notre façon de réagir. Chacun.e peut déjà penser à des situations personnelles.

**Brunch des hébergeur.euse.s et hébergé.e.s du Réseau Hospitalité**, samedi 22 janvier. Il s'agit d'un moment convivial, de rencontre et d'échange, autour d'une galette des rois. Dites-nous si vous comptez y participer ; vous serez les bienvenus.e.s !

**Le projet « Maison de l'hospitalité »** donnera lieu dans le courant du mois à plusieurs réunions. À la question posée « *Qui veut participer à la réalisation de ce projet ?* (cf. n°98 du journal), plusieurs personnes ont déjà répondu ; n'hésitez pas à nous dire si vous êtes intéressé.e.s ([contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org)).

**Le groupe de travail « hébergement », l'observatoire « hébergement » et la plateforme juridique** poursuivent diligemment leurs travaux.

## CULTURE

« **La table des lois de l'hospitalité** », par Richard Figuiet. <https://www.en-attendant-nadeau.fr>

## AGENDA

**Lundi 10 janvier.** Conférence "*Les freins et les leviers à l'insertion socio-professionnelle des femmes étrangères*" par le CIDFF, de 16h00 à 17h00. Cette conférence se déroulera avec ZOOM. Le lien sera envoyé aux personnes inscrites ; pour cela téléphonez au 04 95 04 30 98.

**Mardi 11 et mercredi 12 janvier** : projection de l'excellent film « Traverser » de Joël Akafou ; au Gyptis, 136 Rue Loubon, 13003 Marseille, à 19h30.

**Mardi 18 janvier.** Réunion sur le projet de la « Maison de l'Hospitalité » de Marseille ; centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille (heure à préciser).

**Mercredi 19 janvier** de 17h30 à 20h : Réunion RESF à Mille Bâbords (61 rue Consolat, 13001 Marseille).

**jeudi 20 janvier.** *Nuit de la solidarité*, à Marseille, de 15h00 à 22h30 (<https://benevoles.marseille.fr/>).

**Jeudi 20 janvier** de 17h30 à 18h30 : Cercle de silence à Marseille, angle Cours Saint Louis Canbière 13001 Marseille.

**19 au 22 janvier** : La Cimade s'expose à l'Espace Marseille 3013, 52, rue de la République 13002, Marseille). Photographies d'Ayman Khoury, projection d'un film, performance de Peshawa, masques. Vernissage mercredi 19 janvier à partir de 17h30.

**Samedi 22 janvier** à partir de 11h00 : Brunch des hébergeurs du Réseau Hospitalité au centre social Velten (16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille).

**Mercredi 26 janvier** de 18h30 à 20h30 : 10ème rencontre de l'hébergement solidaire du Réseau Hospitalité, au Théâtre de l'Œuvre (1 rue Mission de France, 13001Marseille)

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 31 décembre et le 7 janvier, le Réseau Hospitalité a reçu 3 demandes d'hébergement concernant une maman avec sa fille, un jeune-homme et un mineur non accompagné.

**Hébergement.** Nous recherchons des personnes intéressées pour participer au groupe de travail qui réfléchit à la façon de développer l'hébergement solidaire (personnes individuelles, propriétaires, commodat, agences etc..., communication). Nous comptons engager deux volontaires, en « *service civique* », pour appuyer notre réflexion et, de ce fait, nous recherchons notamment des personnes qui pourraient, avec d'autres, être les *tuteurs* de ces deux volontaires, afin de les soutenir et de les entourer. Il s'agit d'un besoin important, aussi n'hésitez pas à vous proposer en nous écrivant à l'adresse mail suivante : [servicecivique@reseauhospitalite.org](mailto:servicecivique@reseauhospitalite.org)



## Numéro spécial : récapitulatif des grands événements de 2021

### Récapitulatif Migrations

Les Etats de l'UE multiplient les obstacles à la demande d'asile en verrouillant les frontières et externalisant le contrôle (31.08).

#### **Conséquences :**

##### **Persécution et morts :**

Augmentation du nombre de morts sur la route des Canaris (785 du 1er janvier au 1er octobre) (1.10)

Naufrage de 130 migrants près de la Libye le 26.04,

Naufrage dans la Manche le 24 novembre ; 27 personnes au moins se noient. Les secours français et anglais sont mis en cause.

Trois Algériens morts sur les rails au Pays basque (21.12)

En 3 ans, 18.000 Mineurs Non Accompagnés (MNA) auraient disparus en Europe (21.04)

A Marseille : incendie des Flamants, 3 Nigériens décèdent (21.07)

##### **Refolements et mauvais traitements :**

Refolements illégaux aux frontières Manche, Méditerranée, Pologne (24.11)

Dans les Alpes, violations quotidiennes des droits humains ; militarisation de la frontière d'après Médecins du Monde (29.01)

La Hongrie, la Croatie et la Grèce, notamment, repoussent sans formalité des candidats à l'asile avec la caution de Frontex (30.01)

Entre la Pologne et la Biélorussie, des centaines de réfugiés errent dans la forêt avec des températures négatives, repoussés de part et d'autre, instrumentalisés par la Biélorussie. (17.10) 4 morts d'hypothermie le 24.09 ; ils seront au total au moins 10.

En Bosnie, une route migratoire inhumaine (19.01)

Maroc : 8000 migrants marocains affluent à Ceuta (28.05)

##### **Militarisation et enfermement :**

Des Etats se mettent à « vendre » des demandeurs d'asile/migrants : le Danemark loue des places de prison au Kosovo pour y interner des étrangers condamnés au Danemark et qui doivent être expulsés vers leur pays après avoir purgé leur peine. En échange, le Kosovo recevra 210 millions €. Accord signé le 16 décembre. Le 3 juin, les sociaux-démocrates avaient fait adopter une loi permettant de sous-traiter l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés dans un pays tiers.

Son gouvernement offre des barbelés anti-migrants à la Lituanie (28 sept).

Il veut sous-traiter les demandeurs d'asile au Rwanda

En Pologne, l'UE paye les kilomètres de barbelés

La Grèce de l'enfermement, des camps de « concentration » pour migrants/DA pour la plupart ; Mr. Darmanin en revendique l'idée (11.10) ; c'est financé par l'UE. A Samos, un camp de haute sécurité pour réfugiés, les présentent ainsi à l'opinion publique comme des grands délinquants et des terroristes. Il doit servir de modèle.

##### **Criminalisation des « aidants » :**

En Grèce, en Pologne, ... en France comme à Calais et Briançon dans une inversion dramatique pour la démocratie : l'Etat viole ses lois et punit celles et ceux qui les respectent. La « Justice » suit dans un certain nombre de cas. En Grande Bretagne, Boris Johnson veut criminaliser les arrivées par bateau des demandeurs d'asile (8.07).

En Pologne, le gouvernement affirme qu'un quart des personnes arrêtées aux frontières seraient terroristes ou/et pédophiles. Elle légalise le procédé de refolement, parfaitement illégal au regard du droit européen et international (24.09).

##### **Réactions et analyses :**

Les paroles très dures du pape François à l'encontre de la politique migratoire de l'UE, parlant « d'esclavage universel » et faisant référence aux camps de concentration (6.12).

Certes, il y a de nombreuses tentatives d'entrer dans l'UE, mais quelle en est la réalité ?

Nombre de migrants en situation irrégulière interceptés aux frontières méditerranéennes : 1,05 million en 2015, 100.000 en 2020, 24.770 entre janvier et avril 2021 selon Frontex. Il faut rappeler à l'agence que la plupart fuit la persécution et se trouve en demande d'asile. Or, même sans papier, un demandeur d'asile n'est pas en situation irrégulière. Par ailleurs, sur une population de l'UE de 447 millions (2020), cela devrait faire : 0,00022 % et très probablement moins en 2021. Cela n'empêche pourtant pas certains.e.s de parler « d'invasion » et Eric Zemmour de « grand remplacement ». Ce sont surtout la bêtise et la haine qui ont remplacé l'intelligence et l'humanité.

« L'ensemble des travaux de recherche montrent que l'immigration représente un apport démographique et qu'il ne pèse ni sur les finances publiques, ni sur le chômage, notamment parce que les étrangers occupent les secteurs d'emplois délaissés. On oublie que la politique de non-accueil a un coût qui reste un angle mort des réflexions. 3 milliards d'euros versés à la Turquie pour boucler ses frontières. Qui sait les sommes dépensées pour les murs autour de l'Europe, les forces de l'ordre et les technologies ultrastichées, les centres de rétention, les retours en avions... ? » (Karen Akoka chercheuse).

### **Dans ce contexte régressif, des choses bougent :**

Un collectif d'associations et de chercheurs spécialisés dénoncent les amalgames entre immigration, migrants, communautarisme, Islam et terrorisme (8.06)

Une mission parlementaire se penche sur le traitement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en France et fait 18 préconisations (21.04)

En Belgique, grève de la faim de 450 sans-papiers demandant un traitement « humain » de leurs dossiers et situation. Ils la suspendent en juillet pensant avoir obtenu des garanties pour un traitement plus « humain » de leur dossier. Quelques mois après, ils réalisent que l'État ment énormément comme dit la chanson (5.11)

A Marseille, un réseau de proxénétisme nigérian face à la Justice (5.10)

L'entreprise espagnole Terra Fecundis, de travail temporaire dans l'agriculture agissant notamment dans la plaine de la Crau, est condamnée pour fraude.

Frontex condamnée : la Cour des Comptes de l'UE met en cause son efficacité. Elle n'aborde pas la question du respect des droits fondamentaux. Frontex critiquée et sanctionnée par le Parlement européen qui refuse d'approuver le budget (3.05). L'agence n'aurait pas déclaré ses liens avec des lobbyistes de l'industrie de la surveillance et de l'armement ; le marché du « border control » frôle les 20 milliards € (7.02)

Le Conseil d'Etat annule la décision du tribunal qui refusait le relogement de familles d'un immeuble déclaré en péril (20.07).

La Commission parlementaire sur les migrations dénonce dans son rapport du 16 nov. une gestion essentiellement policière de la question (16.11)

Cédric Herrou définitivement relaxé par la Cour de Cassation après 4 ans de procédures (31.03)

### **Mais rien n'est jamais acquis :**

La CNDA modifie son approche pour les Afghans en demande d'asile (3.09) ; cela se confirmera dans les mois qui suivent et les retours forcés commenceront car « il y a moins de violences ». Ils devraient y aller...

L'association *Tous Migrants* a saisi la Justice, le 16 novembre, pour tenter de contraindre l'Etat à mettre à l'abri les exilés. La Justice les débouterait, alors que la loi en a fait une obligation (CASF L345-2-2 et convention européenne sur les normes minimales d'accueil des DA).

30.09 : Le procès politique de Riace, le 17 novembre ; modèle mondial de l'hospitalité. Domenico Lucano condamné à 13 ans.

**Bonne nouvelle :** la Colombie s'appête à régulariser 1 million de migrants vénézuéliens (12.02). A quand la même chose en France ?

## **CONTEXTE**

### **dans 3 domaines : politique/économique – écologique/environnemental – politique/sécuritaire.**

Rappelons-nous tout d'abord que les 10% les plus riches de la planète perçoivent 52% des revenus (8,5% pour les 50% les plus pauvres) et détiennent 76% des richesses (2% pour les 50%) (8.12.21)

### **Récapitulatif Politique/économique**

22.04 : taux d'abstention record aux cantonales, départementales et régionales en 2021 : les 2/3 des inscrits ; ce qui fait encore plus si on compte les non-inscrits. Ça touche surtout les jeunes et la classe ouvrière. Ça illégitime les pouvoirs en place dans une conception « démocratique ». C'est une crise politique majeure.

20.01 : la « charte des principes pour l'Islam de France » a été présentée à l'Elysée par 5 représentants du Conseil Français du Culte Musulman. Un Conseil National des Imams devrait être créé. Mais seules 400 mosquées sur 2500 lieux de culte ont participé à l'élection du Conseil français du culte musulman (CFCM) et moins de 1000 sont affiliées à ses fédérations.

17.07 : lancement du Comité Interministériel de la Laïcité qui remplace l'Observatoire de la Laïcité, dissous début juin après avoir été accusé par certains politiques de laxisme à l'égard de l'Islam radical. Son ancien président, Jean-Louis Bianco a jugé l'accusation scandaleuse. Un « déféré laïcité » est créé, procédure permettant aux préfets de saisir le juge administratif en cas d'acte contraire aux

principes de la laïcité. Les associations devront signer un « contrat d'engagement républicain ». Ce comité sera sous l'autorité du Premier Ministre.

26;08 : en UE, pénurie de main d'oeuvre. En France, dans un contexte de vieillissement de la population (nous sommes en dessous du seuil de renouvellement de la population) et de pandémie Covid, 50% des **entreprises** françaises se plaignent de ne pouvoir recruter. Parmi les 10 métiers les plus recherchés : (hors saisonniers) agents d'entretien, aides soignants, aides à domicile, restauration, libre-service, ouvriers non qualifiés, manutentionnaires, agents de sécurité et surveillance, infirmiers, ingénieurs, cadres et informatique. On y trouve justement beaucoup de personnes étrangères. « A force de refuser les migrants, on risque de voir nos entreprises migrer ailleurs » (31.10). Cela signifie que le rapport de force passe un peu plus du côté des travailleurs, et que le recours aux personnes étrangères devient d'autant plus important. Il faut y voir une opportunité pour les demandes de régularisation. Mais les besoins en main d'oeuvre corvéable demeurent forts.

5.10 : *Pandora papers* ; plongée mondiale dans les secrets des paradis fiscaux concernant des dizaines de milliers de propriétaires dont 600 Français, 300 responsables publics, 35 chefs d'Etat, 130 milliardaires parmi. La grande délinquance en col blanc (sur le dessus), au coude à coude avec les narcotrafiquants, grands criminels. C'est le résultat d'une grande enquête menée par le Consortium International des Journalistes d'Investigation regroupant 150 médias. 12 millions de documents.

## Récapitulatif Ecologie/environnement

4.02 : l'Etat condamné pour carences fautives dans « l'affaire du siècle » par le tribunal administratif de Paris, le 3 février, car il n'a pas assez réduit ses émissions de gaz à effet de serre. Pour la première fois, le juge administratif reconnaît l'existence d'un préjudice écologique. C'est dans le prolongement de la décision tout aussi historique du Conseil d'Etat, le 19 novembre 2020, dans un recours déposé par Grande-Synthe, en donnant 3 mois à l'exécutif pour « justifier que la trajectoire de réduction horizon 2030 pourra être respectée ».

8.03 : la « *Convention Citoyenne pour le Climat* » s'est achevée le 28 février, après 17 mois de travail et un rapport riche de 149 propositions pour réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale. Un exercice inédit de démocratie délibérative avec une assemblée tirée au sort. Ça signifie que des citoyen.nes dont certain.es découvraient en grande partie le sujet, sont capables de travailler et proposer, autant si ce n'est mieux que des élu.es. Il y a pourtant eu un énorme travail des lobbys de l'automobile, l'aérien, la publicité, l'agrochimie, le Medef. Cédant à leur pression, E. Macron, malgré ses promesses publiques (avril 2019 lors de l'annonce de sa création, 20.01.20 et 29.06.20) a énormément amoindri les objectifs et n'est pas passé par le Parlement. Presque tous les membres de la convention ont émis un avis négatif sur les suites données par le gouvernement à leurs propositions.

25.03 : « *Nous appelons à une révolution complète de notre rapport à la nature et au vivant* » (un collectif de 9 personnalités).

9.04 : notre surconsommation d'engrais azotés de synthèse est un désastre écologique, social et économique, estime un collectif d'agronomes et d'agriculteurs.

13.04 : dans l'Est, disparition brutale des forêts d'épicéas.

30.04 : les océans fragilisés par la pollution chimique (100 à 350.000 produits chimiques dans le commerce) alerte un rapport.

12.05 : la Cour des Comptes recense les lacunes des politiques publiques dans la lutte contre les algues vertes en Bretagne.

21.05 : en Arctique, la crise climatique favorise des « *incendies zombies* » ; certains feux couvent sous la neige.

4.06 : appel de l'ONU à restaurer 1 milliard d'hectares de terres. Il faudrait pour cela 200 milliards de dollars / an pendant 10 ans. Environ 80% des terres arables sont affectées par la sécheresse, le déclin de la végétation, la salinisation des sols...

19.06 : « *L'agroécologie peut nourrir 10 milliards d'humains* » selon l'agronome Marc Dufumier.

21.06 : les ¾ des 41 millions de nouveaux déplacements internes de populations sont dus aux catastrophes environnementales.

24.06 : la température de la Méditerranée augmente 20% plus vite que la moyenne mondiale, ce qui perturbe gravement la faune et la flore.

25.06 : la PAC, politique agricole commune, en échec sur la question climatique : les émissions du secteur agricole n'ont pas baissé depuis 2010 malgré des aides massives.

6.07 : tous les français contaminés aux métaux lourds, d'après une étude de Santé Publique France.

6.08 : après une décennie d'avertissements sans frais, de mises en demeure (par la Commission Européenne notamment), d'ultimatum, la sanction est tombée le 4 août : le Conseil d'Etat condamne l'Etat à payer une astreinte de 10 millions d'euros, car il ne ramène pas les niveaux de pollution de l'air en dessous des normes sanitaires sur l'ensemble du territoire. Il faut dire que l'on estime que la pollution de l'air est à l'origine de 48.000 à 67.000 décès prématurés par an en France. Cette décision est l'aboutissement d'une procédure de 2015 à l'initiative des *Amis de la Terre* pour obtenir l'application de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air.

10.08 : dans le 1er volet de son 6ème rapport publié le 6 août, le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut que le dérèglement touche toute la planète à un rythme inégalé depuis des millénaires. Nous devons cesser de brûler les combustibles fossiles sous peine de bouleversements irréversibles et de catastrophes : fonte de la cryosphère, montée des eaux, sécheresses, inondations, incendies géants, perte de la biodiversité, canicules... Les activités humaines sont la cause essentielle et avant tout celles des pays riches dont le système et le mode de vie devenus mondiaux doivent être changés urgemment. L'accord de Paris entré en vigueur en 2016 fixait le seuil de 1,5°C à ne pas dépasser ; ce sera impossible. Aujourd'hui, nous engageons l'avenir.

12.09 : le *congrès mondial de la nature* appelle à agir « radicalement » sur les causes de la perte de biodiversité et à une « réforme systémique urgente, car « l'humanité a atteint un point de bascule ». Il réunissait 5700 délégués à Marseille et 3300 à distance, plus

au moins 25.000 personnes ayant visité les espaces ouverts au public. Au final, 137 recommandations portant sur une grande diversité de sujets. Elles ne sont pas contraignantes pour les Etats, mais représentent une vraie pression.

14.09 : réunis dans la « *convention des entreprises pour le climat* », 150 patrons planchent sur un autre modèle. Ils ont repris la démarche de la « *convention citoyenne pour le climat* ». Parmi eux, des dirigeants de petites, moyennes et grandes entreprises, y compris de multinationales.

16.09 : la Banque Mondiale avertit que le changement climatique est un facteur de migration de plus en plus puissant. Jusqu'à 216 millions de déplacés climatiques d'ici à 2050, sachant que la grande majorité ne pourra aller très loin de chez elle : Afrique 86 millions ; Asie de l'Est et Pacifique 49 millions ; Asie du Sud 40 millions ; Afrique du Nord 19 millions ; Amérique Latine 17 millions ; Europe de l'Est et Asie centrale 5 millions.

19.09 : selon l'ONU, la terre va vers 2,7°C de réchauffement climatique d'ici à la fin du siècle. Les engagements des Etats sont insuffisants, sans compter qu'ils ne les tiennent même pas. Les pays du G20 sont responsables de 75% des émissions carbone ou équivalents. En 2019, 80 milliards de dollars ont été alloués aux pays du Sud qui n'arrivent pas à faire face ; l'évasion fiscale représenterait 2500 milliards de dollars au niveau mondial.

24.09 : dans un rapport, la BCE, banque centrale européenne, alerte sur le coût financier de la crise climatique, à deux niveaux : le coût des catastrophes dont le rythme et l'ampleur va aller en augmentant, et celui de la transition des appareils de production dont l'industrie et l'agriculture. Il met en cause le soutien des principales banques aux énergies fossiles (les 11 principales de la zone euro cumulent 530 milliards d'euros d'actifs liés aux énergies fossiles, équivalents à 95% de leurs fonds propres).

21.10 : les groupes pétroliers dont Total, connaissent, depuis le début des années 1970, l'impact très dangereux de leurs activités sur le climat. Ils ont pourtant dépensé des milliards pour semer activement le doute sur cette réalité. Ils mériteraient qu'on les boycotte à défaut de les mettre devant les tribunaux.

3.11 : un collectif de scientifiques nous alerte que l'océan couvre 70% de la surface du globe et joue un rôle capital face au changement climatique. Il absorbe, en effet, 30% du Co2 généré par les activités humaines. Pourtant, il est très peu pris en compte dans les négociations sur le climat. Notre futur est lié à la santé de l'océan.

5.11 : L'Afrique a émis en 2019 4,1% des gaz à effet de serre, alors qu'elle compte 17% de la population mondiale. Elle est directement touchée par le dérèglement climatique : 95% de la production agricole en Afrique subsaharienne dépend des précipitations et 53% des emplois sont dans l'agriculture. Or, les rendements vont rapidement baisser de 20 à 30%.

8.12 : 10% les plus fortunés de la planète ont pesé pour près de la moitié de toutes les émissions de Co2 en 2019.

18.12 : les pôles plus que jamais déstabilisés. Dans l'Arctique, la toundra verdit, les incendies se multiplient et le pergélisol dégele ; même l'Antarctique menace de se désintégrer.

## Récapitulatif politique sécuritaire

2.03 : la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) estime que l'état d'urgence sanitaire, régime d'exception, s'est fait « *sans dialogue social* », « *porte atteinte aux droits des travailleurs* » ... et des « *femmes qui occupent souvent des emplois faiblement rémunérés et précaires* ».

7.04 : un projet de réforme de la Police, unifiant sous une direction unique, inquiète les magistrats et la Police Judiciaire qui y voit « *une atteinte prévisible à la démocratie* ».

17.04 : après des mois de controverses et manifestations, la **loi « sécurité globale »** étoffée de la mention « *préservant les libertés* » (!!!) a été adoptée le 15 avril par l'assemblée nationale vide aux 4/5°. Elle crée une infraction de provocation à l'identification d'une personne dépositaire de l'autorité publique. Les pouvoirs des « *forces de l'ordre* » sont étendus grâce à de nouveaux moyens techniques essentiellement de vidéosurveillance, violant certains principes de protection de la vie privée selon la CNIL. Le Sénat a toutefois retiré l'autorisation de la reconnaissance faciale automatisée. Le droit au port d'arme en dehors du service est instauré. Elle prévoit également que les policiers pourront cumuler la pension complète de retraite et un salaire dans la sécurité privée. L'une des explications de la part du gouvernement est le besoin important d'agents privés de sécurité (25.000) pour les Jeux Olympiques de 2024 (!!!)

4.06 : le projet de loi « **relatif à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement** », est adopté en procédure accélérée, en 1° lecture. Il renforcerait la loi « *renseignement* » de 2015 et la loi de « *sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme* » (SILT) qui avait succédé en octobre 2017 à l'état d'urgence. Il mêle des mesures inspirées de l'état d'urgence et la pérennisation de dispositifs expérimentaux de surveillance par algorithmes des données de connexion. Il introduit le suivi des personnes sortant de prison.

30.06 : le projet de **loi sur le renseignement** pérennise la logique de la surveillance de masse avec des « *boîtes noires* » capables d'analyser les comportements de toute la population et contraint les opérateurs à coopérer avec le gouvernement alertent deux juristes de la Quadrature du Net. La Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a, dans une décision du 6 octobre 2020, demandé à la France de restreindre l'utilisation de ces algorithmes à une période exceptionnelle de menace grave et imminente pour la sécurité nationale. Cette limitation n'apparaît pas dans le projet de loi. Le gouvernement institue un état d'urgence perpétuel qui suspend le droit au secret des correspondances de l'ensemble de la population. Pour contourner l'exigence, le nouveau projet de loi organise un état d'urgence systématique.

26.06 : le Conseil de l'Europe dénonce les conditions de garde à vue en France, évoquant des mauvais traitements dans certains commissariats.

22.07 : hausse notable des réclamations auprès de l'inspection générale de la Police Nationale.

30.09 : le Conseil d'Etat a consacré son étude annuelle à l'état d'urgence. « *La France a vécu la moitié de ces 6 dernières années en état d'urgence terroriste (sécuritaire) (2015-17) ou sanitaire (2020-21) ; Est-ce le signe que nous vivons perpétuellement en crise et que le droit d'exception se banalise ?* ». Il note qu'en se perpétuant, l'état d'urgence dévalorise le droit commun et porte atteinte

aux libertés. C'est pourquoi il recommande d'inscrire dans la Constitution des garde-fous pour garantir l'effectivité des contre-pouvoirs, afin d'éviter des dérives antidémocratiques. Pour cela, il faut redonner du pouvoir au Parlement, et instituer une saisine automatique du Conseil Constitutionnel, notamment sur les pouvoirs de la police administrative. L'autre sujet de préoccupation est la propension à légiférer par ordonnances. Elles ont explosé pendant la Covid (plus d'une centaine). L'idée est qu'elles deviennent caduques dès la fin de l'état d'urgence. Mais il faudrait surtout mieux anticiper les crises en développant l'expertise scientifique et en préparant des plans de gestion de crise.

23.10 : loi « *pour la confiance dans l'institution judiciaire* » est adoptée. Le respect du secret professionnel de la défense et du conseil sera inscrite, mais deux exceptions pour ce qui concerne la fraude fiscale, la corruption, le trafic d'influence et le blanchiment de ces délits. 2°, quand l'avocat mène des manœuvres pour la poursuite ou la dissimulation d'une infraction. Le but est de contrecarrer le recours des escrocs à des avocats pour couvrir leurs méfaits. Principaux points de la loi :

- Les peines sont durcies pour ceux qui s'en prennent aux forces de l'ordre.
- Audiences filmées pour motifs d'ordre public ou pédagogique ou scientifique.
- Encadrement des enquêtes préliminaires qui ne pourront durer plus de 2 ans + 1 sur décision du Parquet. Mais ce délai est suspendu en cas de fraude fiscale et délinquance économique (5 ans pour terrorisme ou criminalité organisée).
- Centralisation des crimes en série.
- Généralisation des cours criminelles départementales.
- Durcissement des peines pour les meurtriers de policiers ; période de sûreté de 30 ans.
- Suppression des rappels à la loi. Un avertissement pénal probatoire est créé à la place.

20.11 : la Cour des Comptes critique la gestion des effectifs de la Police, constatant une dérive de la masse salariale (+ 21% ces 10 dernières années soit 90 milliards d'euros) et un taux d'élucidation médiocre. Elle note que la Place Beauvau cède trop souvent aux syndicats notamment pour les primes.

23.12 : une étude commandée par la Gendarmerie montre l'inefficacité de la vidéosurveillance. Entre 2017 et 2020, sur 1939 enquêtes, 22 seulement ont été élucidées grâce à des éléments tirés de son exploitation.